

<p style="text-align: center;"><b>CONSEIL MUNICIPAL DU</b> <b>Mercredi 25 Juin 2014</b> <b>A 20 heures</b></p>
--

Convocation du 20 juin 2014  
Affichage du 1er juillet 2014

Le **25 juin 2014 à 20 heures 00**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christine PICARD, Patrice VICART, Chantal RAVERDEAU, Marcel ROBIN, Philippe BLOT, Bernard SALOMEZ, Laurent BONNOTTE, Jean-Jacques GUILLOTOT, Françoise FAU, Bruno MAMERON, Betty MERCIER, Florence TOUZEAU, Anne-Marie REGNERY, Nathalie PASCAULT, Valérie LE VRAUX, Gérard PIESYK, Sonia ALLARD - CARREAU, Gilles DEMERSSEMAN, Catherine RAVIER-LETENDART, Nora BOUDJEMAA  
Robert GERMAIN par Chantal RAVERDEAU, Michèle BONARDI par Florence TOUZEAU

Absent(s):

Excusé(s) :

Secrétaire de séance : Laurent BONNOTTE

Le Maire fait lecture des comptes-rendus du conseil municipal des 28 mai et 20 juin 2014. Tous les membres présents signent le registre.

- Attribution des subventions associations.
- Cotisation annuelle 2014 SIVU du Chemin de Fer.
- Travaux voirie : piège à eaux au lotissement des 5 Quartauts, curage des fossés.
- Travaux bâtiments : réfection d'une salle de classe à l'école primaire, réfection toiture des évêques à l'église, réfection d'une partie de la toiture de la salle polyvalente (au dessus du scrabble), réparation terrasse salle polyvalente (au dessus du dojo), démoussage et traitement toiture école de musique.
- Restauration scolaire : attribution du marché.
- Désignation d'un conseiller municipal pour la commission intercommunale CLECT (Commission locale d'évaluation des charges transférées) de la communauté de communes Coeur de Puisaye.
- Etat du personnel au 1er janvier 2014.
- Avancement de grades.
- Ratio promu/promouvables.
- Compte épargne temps.

**MAIRIE DE TOUCY**

- Aménagement horaires suite à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et demande des services administratifs.
- Réorganisation police municipale : création d'un poste d'ASVP et modification poste garde-champêtre.
- Questions diverses.

**ATTRIBUTION SUBVENTIONS ASSOCIATIONS (DE 2014 49)**

**Vu** la commission subventions du 12 juin 2014,

Christine PICARD, 1er Adjoint aux Associations, présente le tableau des subventions pour l'année 2014.

*Gilles DEMERSSEMAN précise qu'il est important de bien mesurer l'impact du soutien des collectivités à la culture et aux associations. Pour chaque euro de soutien, il résulte 2 ou 3 euros de retombées économiques pour les commerces et restaurateurs de la collectivité. C'est donc un soutien à la fois à l'attractivité mais aussi à l'économie et souvent à l'image de la commune.*

*Christine Picard souligne que dans la mesure où certaines associations bénéficient dans le cadre de la compétence générale du soutien du conseil Général et/ou Régional il est du devoir de la municipalité de concentrer ses efforts sur les associations qui par leur objet ou leur rayonnement local ne peuvent avoir le soutien de ces institutions.*

Sur proposition de Christine PICARD, 1er Adjoint aux Associations, les subventions suivantes ont été accordées après vote (Pour : 22 voix, Abstentions : 1 voix)

**Associations toucycoises :**

Académie de danse	300
ACIT (Fonctionnement)	3 500
AGAP	400
Aînés	200
Ecole élémentaire	800
Ecole maternelle	1 300
Employés territoriaux	1 500
FNACA (Fonctionnement)	150
Primes éleveurs (Beau Marché)	2 500
Toucy animations	2 000
Pierre Larousse	500
Sur le chemin de la maison	300
Centre de Secours de Toucy	500
Vieux Toucy	1 200
<b>TOTAL</b>	<b>15 150</b>

**Animations d'été :**

Entente Haute Ouanne	400
Estivales	400
AATY/TTPPF	600
<b>TOTAL</b>	<b>1 400</b>

**Associations non toucycoises :**

MFR Toucy	100
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

**MAIRIE DE TOUCY**

Laurent BONNOTTE, délégué aux sports, présente le tableau des subventions pour l'année 2014.

Sur proposition de Laurent BONNOTTE, délégué aux sports, les subventions suivantes ont été accordées après vote (Pour : 23 voix)

**Associations sportives :**

Pour la Boule Toucycoise	200
Gym Toucy	200
Judo club	1 200
UST Omnisports	26 000
Vélo club de Toucy	3 000
Canoë kayak	1 000
Rugby Toucycois	2 200
<b>TOTAL</b>	<b>33 800</b>

*Gilles DEMERSSEMAN regrette que l'UNSS du collège Pierre Larousse ait été conduite à demander une subvention à la commune suite à la suppression de dotation du SIVU transport. Nous comprenons bien que ce n'est pas à la commune de se substituer, mais au final, ce sera aux familles de financer les déplacements des enfants avec le risque de voir une perte de licenciés et une baisse des échanges sportifs. Sans doute devrions-nous retourner sa responsabilité au Conseil Général.*

**ADHESION ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE 2014 (DE 2014 50)**

Le Conseil Municipal,

**DECIDE**, à l'unanimité,

d'adhérer à :

- L'association des Maires de France pour 434.12 €.

**COTISATION 2014 SIVU DU CHEMIN DE FER (DE 2014 51)**

Les membres du Conseil Municipal,

**ACCEPTENT**, à l'unanimité,

le versement de 8 325 € au titre de la cotisation 2014 pour le SIVU du Chemin de Fer (2775 habitants à 3 €).

La dépense correspondante, prévue au budget primitif 2014, sera imputée à l'article 6554 Contributions aux organismes de regroupement.

**ASSAINISSEMENT AU LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS (DE 2014 52)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 23 juin 2014.

Après débat,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTTE** les travaux de la Société VOLGRE DUBOIS TP de Volgré qui consistent en : la pose de regards à grille au lotissement des 5 Quartauts pour pallier aux inondations régulières d'un administré rue Vaurillaume.

**MAIRIE DE TOUCY**

Montant des travaux : 7 364.50 € HT

Ces travaux seront imputés en section d'investissement

**BASSIN D'ORAGE AU LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS (DE 2014 53)**

Afin d'éviter les surcharges d'eau dans le ru du Battoir lors d'épisodes pluvieux, Patrice VICART, adjoint à la voirie propose la réhabilitation d'un bassin d'orage au lotissement des 5 Quartauts.

Après débat et précisions apportées par Patrice VICART, adjoint à la voirie,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** les travaux de la Société VOLGRE DUBOIS TP de Volgré qui consistent en :

- fourniture et pose enrochement
- curage du bassin
- évacuation des boues

pour un montant HT de 2 870 €.

**CREATION FOSSES (DE 2014 54)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 23 juin 2014

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, la proposition de l'entreprise VOLGRE DUBOIS TP à Volgré pour les travaux de voirie suivants :

- création fossés : 20 000 ml à 2.15 € HT soit 43 000 € HT (51 600 € TTC).

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

**REFECTION SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE (DE 2014 55)**

**Vu** la commission "toutes commissions" du 23 juin 2014 décidant la rénovation d'une salle de classe de l'école primaire,

**Vu** la consultation pour les travaux.

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité,

la proposition de l'entreprise BAILLY PEINTURE de Toucy/Saint Sauveur pour les travaux de rénovation d'une salle de classe à l'école primaire et la mise en peinture des menuiseries extérieures comprenant :

- la dépose du revêtement, préparation du support, pose toile et peinture
- préparation et mise en peinture des boiseries
- préparation et mise en peinture des radiateurs
- préparation et mise en peinture du plafond
- ponçage et vitrification du parquet

pour montant de 6 130.80 € HT soit 7 356.96 € TTC.

- la préparation et mise en peinture des menuiseries extérieures de la classe et des ateliers :

pour un montant de 1 540 € HT soit 1 848 € TTC

**MAIRIE DE TOUCY**

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

**TRAVAUX REFECTION TOITURE DES EVEQUES A L'EGLISE (DE 2014 56)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 23 juin 2014.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la proposition de l'entreprise AKAY Frères à Auxerre pour les travaux de charpente légère et couverture sur la tour des évêques de l'église comprenant :

- la dépose du bâchage
- la pose d'une charpente légère à 8 faces
- la couverture zinc avec bande d'égout, arêtières, coiffe en zinc et chatière de ventilation
- des chéneaux pour l'évacuation des eaux pluviales
- l'échafaudage, l'installation et nettoyage fin de chantier

pour un montant de 22 654.24 € HT

Ces travaux seront imputés en section d'investissement

**REFECTION D'UNE PARTIE TOITURE SALLE POLYVALENTE (DE 2014 57)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 23 juin 2014.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la proposition de l'entreprise DURY à Saint Georges sur Baulche pour les travaux de réfection d'une partie de la toiture de la salle polyvalente (au dessus du scrabble) comprenant :

- échafaudage
- dépose des ardoises et remplacement par de la tuile beauvoise ardoisée
- rives, solins, faîtages en faîtière
- chéneau en zinc, gouttières zinc, fonds de gouttières et naissances

pour un montant de 12 175.75 € HT

Ces travaux seront imputés en section d'investissement

**REPARATION TERRASSE SALLE POLYVALENTE (DE 2014 58)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 23 juin 2014.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la proposition de l'entreprise DAL ALU pour les travaux de terrasse de la salle polyvalente au dessus du dojo comprenant :

- réalisation d'une ossature en sapin et pose d'une couverture en bac acier couleur ardoise compris gouttières, fonds de gouttières, naissances et descentes.

pour un montant de 8 664.68 € HT

Ces travaux seront imputés en section d'investissement

**MAIRIE DE TOUCY****TOITURE ECOLE DE MUSIQUE : DEMOUSSAGE ET TRAITEMENT (DE 2014 59)**

Vu la commission "travaux voirie" du 23 juin 2014.

Après débat, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la proposition de l'entreprise ERNOULT à Moulins sur Ouanne pour les travaux de démoissage, traitement de la toiture et remplacement de tuiles plates pour un montant de 2 170.25 € HT.

*D'autres travaux ont été abordés mais sont reportés à une séance ultérieure afin d'étudier le cahier des charges et le financement.*

**RESTAURATION SCOLAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHE (DE 2014 60)**

Suite à la consultation pour la fourniture des repas cantine des écoles maternelle et primaire.

Françoise FAU, déléguée aux affaires scolaires, après avoir analysé les offres, propose de retenir l'entreprise API pour la fourniture des repas de la cantine scolaire soit 2.84 € TTC le repas (enfant ou adulte).

Après débat et vote à l'unanimité,  
Le Conseil Municipal,

**CONFIE** la distribution des repas des écoles maternelle et primaire à API à compter de la rentrée scolaire de septembre 2014.

**DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LA CLECT A LA CCCP (DE 2014 61)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DESIGNE** Philippe BLOT pour représenter la commune de Toucy à la CCCP dans le cadre de la commission locale d'évaluation des charges transférées.

**ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014 (DE 2014 62)**

Vu l'avis du Comité Technique Paritaire émis le 23 juin 2014.

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, le tableau des effectifs au 1er janvier 2014 :

**ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014**

SERVICES	Nbre	Equivalent temps plein
<b><u>Atelier technique</u></b>	11.00	10.57
<b><u>Administratif</u></b>	6.00	5.14
<b><u>Police</u></b>	2.00	2.00
<b><u>Bibliothèque</u></b>	2.00	2.00
<b><u>Ecole maternelle</u></b>	5.00	5.00

**MAIRIE DE TOUCY**

<u>Ecole primaire</u>	6.00	5.11
<u>Salle polyvalente</u>	1.00	1.00
<u>Activités physiques et sportives</u>	1.00	1.00
<u>Affectations diverses</u>	1.00	1.00
<b><u>TOTAL TITULAIRES</u></b>	<b>35.00</b>	<b>32.82</b>

<u>Personnel non titulaire (auxiliaires, contractuels)</u>		
<u>Ecole primaire</u>	1.00	0.43
<b><u>TOTAL NON TITULAIRES</u></b>	<b>1.00</b>	<b>0.43</b>

<u>Contrat unique d'insertion (droit privé)</u>	2.00	1.49
<u>Emplois d'avenir (droit privé)</u>	2.00	2.00
<b><u>TOTAL CONTRATS DROIT PRIVE</u></b>	<b>4.00</b>	<b>3.49</b>

**TOTAL GENERAL      40.00                  36.74**

**AVANCEMENT DE GRADES 2014 RATIO PROMUS/PROMOUVABLES (DE 2014 63)**

*Vu* l'avis du Comité Technique Paritaire du 23 juin 2014.

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE** le tableau d'avancement du personnel suivant pour l'année 2014 :

Grade	Nbre d'agents remplissant les conditions en 2014	Ratio 2014	Nbre d'agents promouvables en 2014
Adjoint technique territorial de 1 <sup>ère</sup> classe	14 + 3 CCAS	100%	17
Adjoint Administratif de 1 <sup>ère</sup> classe	1	100 %	1
Adjoint territorial du patrimoine 1 <sup>ère</sup> classe	1	100 %	1
Agent spécialisé principal des écoles maternelles 2 <sup>ème</sup> classe	2	100 %	2
Garde champêtre chef	1	100 %	1
Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	2	100 %	2

**MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS (DE 2014 64)**

*Vu* l'avis du comité technique paritaire du 23 juin 2014,

## MAIRIE DE TOUCY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la mise en place du compte épargne temps pour les agents de la ville de Toucy.

Le CET donne la possibilité d'accumuler des droits à congés rémunérés par le report de jours de congés, de jours de R.T.T. et/ou de repos compensateurs tout en étant compatible avec les nécessités du service (réglementation jointe en annexe).

**DECIDE** que le CET sera utilisé sous forme de congés.

**NE S'EST PAS PRONONCE** sur la monétisation du CET.

**DIT** qu'une éventuelle monétisation du CET devra faire l'objet d'une étude approfondie par la commission des finances afin de ne pas grever le budget communal avant toute décision (positive ou négative).

### **AMENAGEMENTS D'HORAIRES (DE 2014 65)**

**Vu** l'avis du Comité Technique paritaire du 23 juin 2014.

**Considérant** la mise en place des nouveaux rythmes scolaires,

**Considérant** une demande des agents administratifs de l'accueil de la mairie, par courrier du 27 mai 2014, concernant un nouvel aménagement des horaires (les agents souhaitent terminer leurs vacations à 17 h 30 au lieu de 18 h actuellement) à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2014,

**Considérant** qu'un de ces agents a sollicité un réaménagement complet de ces horaires,

**Considérant** la demande d'un agent du service administratif désireux de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015,

**Considérant** le transfert des compétences suivantes : dans le domaine sport et culture : la piscine publique de Toucy, dans le domaine de l'action sociale : les actions en faveur de la petite enfance (crèche) et de la jeunesse (centre de loisirs) à la communauté de communes Coeur de Puisaye,

**Considérant** qu'aucun transfert de personnel n'a été opéré suite au transfert de compétences,

**Considérant** qu'il y a lieu de réaménager l'ensemble des horaires du service administratif afin d'assurer la continuité du service public en tenant compte du non remplacement d'un agent.

Après étude, il est proposé :

1. Du lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 (3 heures) et 13 h 30 - 17 h 30 (4 heures) soit 7 heures par jour ou 35 heures/semaine.
2. Du lundi au vendredi : 8 h 45 – 12 h 00 (3 heures 15) et 13 h 45 – 17 h 30 (3 heures 45) soit 7 heures par jour ou 35 heures/semaine.

Concernant l'agent de catégorie B, les propositions sont identiques excepté en l'absence de la secrétaire générale et le mercredi. Dans ce cas, les horaires seront 8 h 00 – 11 h 30 et 14 h 00 – 17 h 30 soit 7 heures par jour.

Spécificité :

**L'ouverture du samedi matin** : l'agent de service sera présent de 8 h 45 à 12 h (3 heures 15), sachant que la mairie n'ouvre qu'à 9 heures.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,



**MAIRIE DE TOUCY**

**ACCEPTE** les propositions visées ci-dessus qui seront débattues avec les agents.

**REORGANISATION POLICE MUNICIPALE : CREATION DE POSTES (DE 2014 66)**

**Vu** l'avis du Comité Technique paritaire du 23 juin 2014.

**Conformément** à l'article 34 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il appartient à l'organe délibérant de créer les emplois.

**Considérant** le départ en retraite d'un agent de la police municipale,  
**Considérant** qu'il y a lieu de réorganiser le service de la police municipale.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal,

**D'approuver** la création des postes suivants au tableau des effectifs :

à compter du 1er juillet 2014 :

- Dans le cadre de l'avancement de grade :

La création d'un poste de garde-champêtre chef à temps complet.

à compter du 1er septembre 2014 :

- Dans le cadre de l'avancement de grade :

La création d'un poste d'agent administratif ou technique territorial de 2ème classe à temps complet pour un emploi d'agent de surveillance de la voie publique.

Le Conseil Municipal,

**APPROUVE**, à l'unanimité, la création des postes visés ci-dessus.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2014.

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

**QUESTIONS DIVERSES**

**MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX VILLE D'APPUI (DE 2014 67)**

**Vu** la commission "travaux voirie" du 23 juin 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**ACCEPTE** la proposition du cabinet EXPRESSION VERTE pour la maîtrise d'oeuvre des travaux dans le cadre du dossier ville d'appui.

Soit un taux provisoire de 5.5 % pour un montant de 3 850 € HT.

Cette dépense sera imputée en section d'investissement.

**PRODUIT FISCALITE LOCALE : TRANSFERT DE CREDITS (DE 2014 68)**

Le Conseil Municipal,

**ACCEPTE**, à l'unanimité, le transfert de crédits suivant sur le budget principal de la commune :

Dépense de fonctionnement :

7391172 dégrèvement de la taxe d'habitation sur les locaux vacants	+ 492 €
6288 autres services extérieurs	- 492 €

**MAIRIE DE TOUCY****MOTION SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT (DE 2014 69)****MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT**

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

- de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017,
- soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30 % de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de TOUCY rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le "bien vivre ensemble" ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de TOUCY estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de TOUCY soutient les demandes de l'AMF (Pour : 21 voix, Abstentions : 2 voix) :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

## MAIRIE DE TOUCY

*Gilles DEMERSSEMAN intervient pour signifier qu'il partage complètement le constat fait de la fragilisation des entreprises, particulièrement du bâtiment, face à la baisse des différentes dotations aux collectivités locales impliquant une baisse de l'investissement. Néanmoins, cette situation n'est pas nouvelle, depuis plusieurs années déjà, le Conseil Général a fortement infléchi sa politique de soutien aux communes dans leurs engagements de bâti, afin de privilégier d'autres choix, cela a exactement les mêmes effets négatifs. Il semblerait donc logique de proposer également une motion à destination du Conseil Général de l'Yonne.*

### **PROJET DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU FONDS PIERRE LAROUSSE (DE 2014 70)**

Après exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**SOUHAITE** conduire un projet de sauvegarde et de valorisation du Fonds Pierre Larousse sur le site de la Bibliothèque Municipale sise à la Glaudonnerie avant la célébration du bicentenaire de la naissance de Pierre Larousse (né le 23 octobre 1817) en octobre 2017.

Ensuite le Maire fait lecture du compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire de Cœur de Puisaye qui s'est déroulé à Mézilles le 16 juin 2014.

#### Prochaines réunions et manifestations :

- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| ❖ Jeudi 26 juin 2014                 | 11 h 00 Concert de la chorale de l'école élémentaire<br>18 h 00 Conseil d'école maternelle<br>20 h 00 AG du hand                        |
| ❖ Vendredi 27 juin 2014              | 18 h 00 Gala de fin d'année du judo<br>18 h 30 Réunion de Jean-Philippe SAULNIER ARRIGHI candidat aux sénatoriales (salle des mariages) |
| ❖ Mercredi 2 juillet 2014            | 19 h 00 Réunion « toutes commissions » (ville d'appui)  |
| ❖ Vendredi 4 juillet 2014            | 17 h 00 Présentation de la nouvelle équipe municipale au personnel (salle polyvalente)  |
| ❖ Lundi 7 juillet 2014               | 20 h 30 Conseil communautaire   |
| ❖ Dimanche 13 juillet 2014           | 23 h 00 Feu d'artifice à l'étang suivi du bal populaire   |
| ❖ Mardi 15 juillet 2014              | Toute la journée « Yonne Tour Sport »   |
| ❖ Vendredi 18 samedi 19 juillet 2014 | 6ème festival de jazz   |
| ❖ Samedi 5, 12, 26 juillet 2014      | 18 h 30 Apéro-concerts de l'été sur les places publiques  |
| ❖ Samedi 2, 9, 16 et 23 août 2014    | 18 h 30 Apéro-concerts de l'été sur les places publiques  |
| ❖ Dimanche 24 août 2014              | Estivales de Puisaye  |
| ❖ Mercredi 27 août 2014              | 20 h 00 Conseil Municipal   |

**MAIRIE DE TOUCY**

*Plus de question à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 45.*

**DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :**

ATTRIBUTION SUBVENTIONS ASSOCIATIONS (DE\_2014\_49)  
ADHESION ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE 2014 (DE\_2014\_50)  
COTISATION 2014 SIVU DU CHEMIN DE FER (DE\_2014\_51)  
ASSAINISSEMENT AU LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS (DE\_2014\_52)  
BASSIN D'ORAGE AU LOTISSEMENT DES 5 QUARTAUTS (DE\_2014\_53)  
CREATION FOSSES (DE\_2014\_54)  
REFECTION SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PRIMAIRE (DE\_2014\_55)  
TRAVAUX REFECTION TOITURE DES EVEQUES A L'EGLISE (DE\_2014\_56)  
REFECTION D'UNE PARTIE TOITURE SALLE POLYVALENTE (DE\_2014\_57)  
REPARATION TERRASSE SALLE POLYVALENTE (DE\_2014\_58)  
TOITURE ECOLE DE MUSIQUE : DEMOUSSAGE ET TRAITEMENT (DE\_2014\_59)  
RESTAURATION SCOLAIRE : ATTRIBUTION DU MARCHE (DE\_2014\_60)  
DESIGNATION D'UN DELEGUE POUR LA CLECT A LA CCCP (DE\_2014\_61)  
ETAT DU PERSONNEL AU 1ER JANVIER 2014 (DE\_2014\_62)  
AVANCEMENT DE GRADES 2014 RATIO PROMUS/PROMOUVABLES (DE\_2014\_63)  
MISE EN PLACE DU COMPTE EPARGNE TEMPS (DE\_2014\_64)  
AMENAGEMENTS D'HORAIRES (DE\_2014\_65)  
REORGANISATION POLICE MUNICIPALE : CREATION DE POSTES (DE\_2014\_66)  
MAITRISE D'OEUVRE TRAVAUX VILLE D'APPUI (DE\_2014\_67)  
PRODUIT FISCALITE LOCALE : TRANSFERT DE CREDITS (DE\_2014\_68)  
MOTION SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE DES DOTATIONS DE L'ETAT (DE\_2014\_69)  
PROJET DE SAUVEGARDE ET DE VALORISATION DU FONDS PIERRE LAROUSSE (DE\_2014\_70)